

Délibération n°2020/47

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-7, L. 715-1 à L. 715-3, L. 712-5, L. 712-6, L. 719-1 à L. 719-3, L. 719-4 à L. 719-9, D. 719-1 à D. 719-47-5, R. 719-52 à R. 719-112 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur, en vigueur de l'établissement.

Objet : Modification du règlement intérieur et des statuts de l'UTT

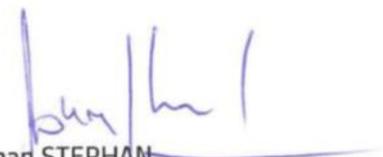
Le conseil d'administration approuve les modifications apportées aux statuts de l'UTT et au règlement intérieur de l'UTT.
Les textes adoptés sont joints à la présente délibération.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 24
Présents : 20
Pouvoirs : 3

Pour : 15
Contre : 5
Abstention : 3

Troyes, le 16 décembre 2020
Le président du conseil d'administration



Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18/12/2020

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18/12/2020